



Dupré Lucas		
Formation professionnelle supérieure		
Cosignataires : 0	Réception au SGC : 22.03.23	

Dépôt

Selon l'Office fédéral de la statistique, le taux d'employabilité le plus élevé en Suisse se situe au niveau des titres de la formation professionnelle (brevets fédéraux, diplômes fédéraux) et plus précisément au niveau des écoles supérieures (ci-après : ES). Les ES sont axées sur la pratique et préparent les futurs diplômés à assumer des responsabilités techniques et de conduite. Elles permettent d'obtenir un diplôme au degré tertiaire sans maturité professionnelle, offrant ainsi des perspectives de carrière attrayantes. Les diplômés ES sont recherchés, aussi bien dans les grandes entreprises que dans les PME.

Actuellement, le Canton de Fribourg propose quatre filières de formation reconnues par le Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (ci-après : SEFRI) :

- > agro-commerçant diplômé ES
- > agro-technicien diplômé ES
- > technicien diplômé ES conduite des travaux
- > technicien diplômé ES agroalimentaire

Et trois en études post-diplôme ES :

- > expert en soins d'anesthésie diplômé EPD ES
- > expert en soins d'urgence diplômé EPD ES
- > expert en soins intensifs diplômé EPD ES

Toujours selon le SEFRI, une cinquième filière - ES dans l'horticulture - est en cours de procédure de reconnaissance.

Le Canton de Fribourg doit se donner les moyens d'offrir des filières de formation professionnelle supérieure. Il ne faut pas prendre du retard, notamment dans le domaine des professions de l'enveloppe du bâtiment, mais également dans celui de la mécanique de précision avec l'arrivée prochaine de Rolex et de l'industrie du bois. Ce ne sont que des exemples. Les dernières offres d'emploi du Service de la formation professionnelle démontre la volonté de ce dernier de renforcer la formation professionnelle supérieure.

Selon les éléments précédents, je demande au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Comment l'Etat se positionne-t-il par rapport à cette situation ?
2. Pour quelles raisons les offres des ES ne sont-elles proposées quasiment que sur des formations enseignées à Grangeneuve ?
3. Est-ce que les directions concernées ont analysé le besoin du marché en termes d'offres de formation professionnelle supérieure ? Si oui, quels sont les résultats ?
4. Est-ce que les directions concernées collaborent avec les associations professionnelles pour proposer de telles offres ?
5. Est-ce que d'autres formations supérieures de ce type sont en réflexion au sein des directions ?